



HAL
open science

Pluriactivite et mode de financement des exploitations agricoles

Stéphane Krebs

► **To cite this version:**

Stéphane Krebs. Pluriactivite et mode de financement des exploitations agricoles. Colloque SFER : Les mutations de la famille agricole. Conséquences pour les politiques publiques, Apr 2004, Paris, France. hal-01072973

HAL Id: hal-01072973

<https://hal.science/hal-01072973>

Submitted on 7 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les mutations de la famille agricole

Conséquences pour les politiques publiques

22-23 avril 2004

***PLURIACTIVITE ET REVENU
DES MENAGES AGRICOLES***



La famille agricole connaît des mutations parallèles à celles de la société dans son ensemble, mais qui ont des conséquences particulières sur l'évolution du secteur, par exemple sur l'organisation du travail dans le ménage, la composition du revenu du ménage agricole et la transmission du patrimoine.

Une étude de ces mutations, vues par des spécialistes de différentes disciplines (démographie, droit, économie, sociologie) devrait tout d'abord permettre de rendre compte des forces (rationalité économique, législation, norme sociale) qui influent sur les choix individuels en matière de revenu, travail des femmes, mode de transmission du patrimoine, partage des tâches à l'intérieur de la famille ou constitution d'une famille (célibat, divorce).

Les politiques agricoles et familiales ont joué un rôle dans les mutations de la famille agricole. D'un côté, les transferts sociaux, les aides agricoles, ou le droit rural en général ont influés sur la répartition des tâches et des revenus dans la structure familiale. D'un autre côté, il convient de s'interroger sur les conséquences des mutations de la famille agricole sur la manière dont les gouvernements doivent penser les politiques agricoles. La diversification des sources de revenus et des domaines d'activité dans la famille agricole expose, en effet, les politiques publiques à un problème de définition économique et juridique (qu'est-ce qu'une famille agricole ? qui est le chef de famille ?) et à un problème d'adaptation des aides aux besoins spécifiques des familles.

Le colloque est organisé sur quatre demi-journées avec deux séances plénières réunissant des experts français et étrangers et des ateliers sur des thèmes spécifiques où les expériences des différents pays peuvent être confrontées.

Comité d'organisation

France CAILLAVET • François FACCHINI • Catherine MOREDDU

Avec l'aimable collaboration du CNASEA et de l'INRA

B1.2. Pluriactivité et financement de l'exploitation agricole.

Stéphane KREBS

Doctorant, Université Nancy 2

3, rue du Pont de la Croix

54000 NANCY

Tél. 03.83.37.54.74

E-Mail : Stephane.krebs@wanadoo.fr

A l'heure où le rôle dévolu à la pluriactivité agricole tend à s'affirmer dans les discours politiques nationaux ou communautaires relatifs à l'agriculture et au développement rural, la présente communication se propose d'apporter une contribution originale au débat en examinant les relations que sont susceptibles d'entretenir les décisions de travail des familles d'agriculteurs et les choix qu'ils opèrent en matière d'investissement et de financement de leur exploitation. La question de la pluriactivité des ménages agricoles demeure dans l'ensemble assez bien documentée, puisqu'elle a donné lieu, depuis près de trois décennies, à une abondante littérature économique (Lass, Findeis et Hallberg, 1991 ; OCDE, 2001). L'accent a surtout été mis, au plan théorique comme au plan empirique, sur l'identification des déterminants de la décision de participation à une activité extérieure, en insistant sur l'influence des caractéristiques individuelles et familiales, ainsi que de celles de l'exploitation et de sa localisation. La dimension financière n'est pas totalement absente de ces études, réalisées menées pour l'essentiel sur données en coupe instantanée, mais leur influence réelle sur les décisions de travail des familles d'agriculteurs tend à être largement sous-estimé. La présente communication entend contribuer au renouvellement des approches de la pluriactivité des ménages agricoles, en privilégiant une analyse dynamique des comportements, rendue récemment possible par la possibilité de construire un panel d'exploitations agricoles françaises. Ce panel nous permet de mettre en relation le statut des exploitations en matière de pluriactivité avec un certain nombre de caractéristiques structurelles des exploitations, ainsi qu'avec leurs principales caractéristiques financières. Ces données nous permettent de faire apparaître certaines spécificités des exploitations concernées par le phénomène en matière de financement, tant au plan de leur financement interne (autofinancement) que de leur financement externe (endettement).

1. Les données

L'ambition de la présente communication est d'ordre empirique, puisqu'elle s'appuie sur la construction et l'exploitation d'une source statistique, originale et inédite dans le contexte français, permettant une analyse longitudinale des comportements des familles d'agriculteurs. Cette source a pour origine deux enquêtes réalisées par l'*Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques* (INSEE), mettant en relation pour les exercices comptables 1991 et 1997, les données du *Réseau d'Information Comptable Agricole* (RICA) et des déclarations fiscales d'agriculteurs présents dans cette source. Le caractère historique du RICA autorise la constitution d'un échantillon permanent, qui, mis en relation avec les données de ces deux enquêtes, a donné naissance au **panel RICA – Source fiscale**, composé d'environ 1 714 exploitations individuelles, appartenant au champ de l'agriculture professionnelle et observées sur la période 1991-1997.

La principale difficulté réside dans le repérage des exploitations concernées par la pluriactivité, puisque le *Réseau d'Information Comptable Agricole* ne contient aucune information quant au statut de l'exploitant et de sa famille en matière de pluriactivité. La disponibilité des données fiscales s'avère alors particulièrement précieuse, dans la mesure où elle permet de disposer, de manière détournée, d'éléments concernant le statut en matière d'emploi. Il est en effet possible de construire une typologie des foyers d'agriculteurs en définissant pour l'exploitant et son conjoint une variable "revenu d'activité non agricole", par agrégation des traitements et salaires et des bénéfices non agricoles (bénéfices industriels et commerciaux, bénéfices non commerciaux) déclarés à l'administration fiscale. La pluriactivité a alors pu être d'abord définie à l'échelon individuel en considérant comme pluriactif tout individu dont le "revenu d'activité non agricole" excède un seuil de revenu, jugé significatif, correspondant au quart du salaire annuel moyen publié par l'INSEE pour l'année considérée. La définition de la pluriactivité a ensuite été étendue au foyer d'agriculteur en considérant comme pluriactif tout ménage dont un membre du couple au moins est considéré comme pluriactif. Il en résulte une source statistique singulière, permettant de disposer de l'intégralité des données du RICA sur l'ensemble de la période étudiée, ainsi que d'une information quant au statut en matière de pluriactivité en début et en fin de période d'observation.

La prise en compte de la dimension individuelle qu'autorise l'emploi de données de panel fait apparaître un timide développement de la pluriactivité sur les exploitations individuelles appartenant au champ de l'agriculture professionnelle, puisque la part des exploitations concernées ne progresse dans l'échantillon que de 21 % environ en 1991 à un peu plus de 22 % en 1997 (*tableau 1*). Cette progression contraste sensiblement avec celle observée au cours de la dernière décennie sur données en coupe instantanée à partir des données du *Recensement Général de l'Agriculture*, puisque la part des exploitations pluriactives progresse dans l'agriculture de 27 % à 36 % entre 1988 et 2000. Dans la seule agriculture professionnelle, qui ne concerne que 60 % des exploitations mais qui contribue pour plus de 95 % à la production agricole française, le développement de la pluriactivité est même spectaculaire, puisqu'elle ne concernait qu'une exploitation sur cinq environ en 1988 contre près d'une exploitation sur trois à l'heure actuelle.

Tableau 1 : Répartition des foyers selon leur statut en matière de pluriactivité en 1991 et 1997

		Statut en 1997		
		Foyers monoactifs	Foyers pluriactifs	Ensemble
Statut en 1991	Foyers	1 257	102	1359
	Monoactifs	(73,4%)	(6,0%)	(79,4%)
	Foyers	75	278	353
	Pluriactifs	(4,4%)	(16,2%)	(20,6%)
	Ensemble	1 352	380	1 712
		(77,8%)	(22,2%)	(100,0%)

Source : Panel RICA-source fiscale 1991-1997

Une analyse fine, tenant explicitement compte des trajectoires individuelles des foyers d'agriculteurs en matière d'emploi permet d'opposer quatre catégories de foyers : les "foyers monoactifs en 1991 et 1997", les "foyers pluriactifs en 1991 uniquement", les "foyers pluriactifs en 1997 uniquement" et les "foyers pluriactifs en 1991 et 1997". Il convient de souligner l'importante inertie des comportements d'emploi, dès lors que près de 90 % des exploitations ne sont pas concernés par un changement de statut en matière d'emploi au cours de la période étudiée.

L'examen de quelques caractéristiques structurelles de l'exploitation (*tableau 2*) fait apparaître que la pluriactivité n'est pas systématiquement l'apanage des unités de production de faible dimension, fragilisant une opinion communément admise selon laquelle les foyers d'agriculteurs s'engageraient plus volontiers en pluriactivité du fait de la faiblesse chronique de leur revenu agricole, induite par une dimension insuffisante de l'exploitation. La mise en relation du statut en matière d'emploi et de la dimension de l'exploitation produit en effet des résultats sensibles à l'indicateur de dimension retenu. L'adoption d'un critère de dimension physique comme la Superficie Agricole Utile (SAU) laisse entrevoir une dimension *a priori* supérieure des exploitations concernées par la pluriactivité, tandis que l'adoption d'un critère de dimension économique comme la Marge Brute Standard (MBS) laisserait plutôt à penser que ce sont les exploitations non concernées par la pluriactivité qui bénéficieraient d'une dimension supérieure, même si l'ampleur des différences constatées demeure dans l'ensemble relativement limitée. D'autres critères, comme l'importance de la main d'œuvre familiale ou totale employée jouent plus nettement en défaveur des exploitations durablement concernées par la pluriactivité. La prise en compte des trajectoires individuelles en matière d'emploi au cours de la période étudiée tend ainsi à confirmer la dimension inférieure des exploitations durablement concernées par la pluriactivité, mais fait au contraire apparaître une dimension assez nettement supérieure – quel que soit l'indicateur de dimension retenu – pour les exploitations dont le foyer n'est concerné que transitoirement par le phénomène, la dimension moyenne de ces deux catégories d'exploitations excédant même celle des exploitations dont le foyer est durablement monoactif.

Le statut en matière d'emploi semble plus volontiers corrélé à certaines autres caractéristiques économiques et structurelles de l'exploitation. Les exploitations durablement concernées par la pluriactivité sont en effet plus enclines à mettre en œuvre des techniques de production extensives – comme en témoigne le produit brut par hectare plus faible observé pour les "foyers pluriactifs en 1991 et 1997" – et se recrutent plutôt parmi les exploitations dont la spécialisation s'accompagne de besoins en terres importants et caractérisées par une relative souplesse en matière d'emploi de la main d'œuvre (Butault *et al.*, 1999 ; Krebs, 2004).

Tableau 2. Principales caractéristiques structurelles des exploitations

	Exploitations monoactives en 1991 et 1997	Exploitations monoactives en 1991 uniquement	Exploitations pluriactives en 1997 uniquement	Exploitations pluriactives en 1991 et 1997	Ensemble des exploitations
SAU totale (en ha)	55,9	56,5	62,2	63,3	57,5
Marge Brute Standard (en milliers d'UCE)	56,5	58,9	69,8	55,3	57,2
Nombre total d'actifs (en UTA)	1,73	1,63	1,73	1,43	1,68
dont actifs familiaux (en UTA)	1,42	1,19	1,28	1,13	1,36
Age du chef d'exploitation	45,4	42,0	41,6	42,7	44,6
Produit brut (en milliers € csts 1997)	112,2	113,8	126,0	103,2	111,6
Produit brut par ha	2,0	2,0	2,0	1,6	1,9
Revenu agricole brut (en milliers € csts 1997)	35,5	35,9	37,5	31,0	34,9

Source : Panel RICA-Source fiscale 1991-1997 (résultats non extrapolés)

Des données synthétiques, issues du tableau de financement et du bilan, font également apparaître un dynamisme important des exploitations concernées par la pluriactivité (*tableau 3*). Ces dernières sont en effet caractérisées par des besoins globaux de financement supérieurs, qui sont la conséquence d'investissements importants, mais également d'un endettement élevé, à l'origine de remboursements d'emprunts eux aussi conséquents. La perception de revenus d'activité extérieure semble de plus agir sur les conditions d'accès au financement interne, comme le suggère le montant supérieur de l'autofinancement brut, y compris pour les exploitations durablement concernées par la pluriactivité qui ne disposent pourtant que d'une capacité réelle d'autofinancement limitée. Ce résultat remarquable est le fruit de comportements de prélèvements singuliers, les exploitations concernées par la pluriactivité ayant la possibilité de financer une large part de leurs besoins familiaux directement à partir des revenus d'origine non agricole qu'ils perçoivent. Ces différents faits stylisés confortent notre intuition initiale selon laquelle les préoccupations financières ne sont pas totalement absentes dans les décisions de pluriactivité, mais la principale difficulté réside toutefois dans l'interprétation de ces résultats observés, qui peuvent faire l'objet de deux lectures contradictoires, liées au fait de savoir s'ils constituent une cause de l'entrée en pluriactivité ou s'ils en sont, au contraire, la conséquence.

Tableau 3 - **Caractéristiques financières des exploitations**
(Moyennes, en milliers d'euros constants 1997)

	Exploitations monoactives en 1991 et 1997	Exploitations pluriactives en 1991 uniquement	Exploitations pluriactives en 1997 uniquement	Exploitations pluriactives en 1991 et 1997	Ensemble des exploitations
Eléments du tableau de financement					
1.- EMPLOIS	27,6	33,4	38,4	30,0	28,9
▪ Investissement total	13,3	18,4	19,5	15,2	14,2
▪ Remboursement de dettes financières	12,5	13,2	16,8	13,2	12,9
▪ Variation du besoin en fonds de roulement	1,7	1,7	1,9	1,6	1,7
▪ Charges à répartir	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
▪ Variation des disponibilités	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0
2.- FINANCEMENT DES EMPLOIS	27,6	33,4	38,4	30,0	28,9
A.- Autofinancement	15,2	17,9	20,6	16,2	15,8
▪ Capacité d autofinancement	35,8	36,2	37,7	31,4	35,2
▪ Prélèvements privés nets	20,6	18,3	17,1	15,2	19,4
B.- Subventions d'équipement reçues	0,4	1,3	0,6	0,6	0,5
C.- Besoin de financement externe	11,9	14,2	17,2	13,2	12,5
▪ Nouvelles dettes financières	11,8	14,0	16,9	13,0	12,4
▪ Var. concours bancaires et découverts	0,2	0,3	0,3	0,2	0,2
Eléments du Bilan					
Endettement total	77,5	93,9	100,1	75,6	79,3
▪ Dettes financières à LMT	51,5	64,9	66,4	49,4	52,7
▪ Dettes financières à CT	4,0	3,3	4,0	4,2	4,0

Source : Panel RICA-Source fiscale 1991-1997 (résultats non extrapolés)

Cette question a pu être partiellement tranchée en mettant en parallèle la fréquence de la pluriactivité et celle des difficultés financières auxquelles ont été confrontées les exploitations au cours de la période étudiée (*tableau 4*)¹. Sur l'ensemble de la période considérée, il ne nous a ainsi pas été possible de mettre en évidence de différences marquées pour les exploitations n'ayant pas connu de changement de statut en matière d'emploi entre 1991 et 1997, si ce n'est peut-être une fragilité financière un peu plus accentuée pour les exploitations durablement concernées par la pluriactivité. Les exploitations dont le foyer n'est que transitoirement concerné par le phénomène semblent par contre avoir connu une situation financière plus dégradée au cours de la période considérée (moindre représentation des exploitations présentant un risque financier nul, propension à une plus forte représentation des exploitations présentant un risque faible, moyen ou élevé).

¹ Les exploitations ont été classées en fonction de leur degré de risque financier en employant la méthodologie proposée par Colson, Chatellier et Blogowski (1995). Cette typologie associe trois indicateurs de la solvabilité de l'exploitation (le ratio service de la dette/produit brut, le ratio endettement total/actif du bilan et le ratio dettes à court terme/actif circulant). Pour chaque ratio, deux seuils sont définis: un seuil d'alerte, au delà duquel les équilibres financiers de l'exploitation sont fragilisés, et un seuil critique, au delà duquel la situation de l'exploitation peut être considérée comme particulièrement dégradée. Chacune des exploitations du panel a ainsi été rattachée à un groupe de risque selon sa position par rapport aux seuils retenus pour ces indicateurs financiers.

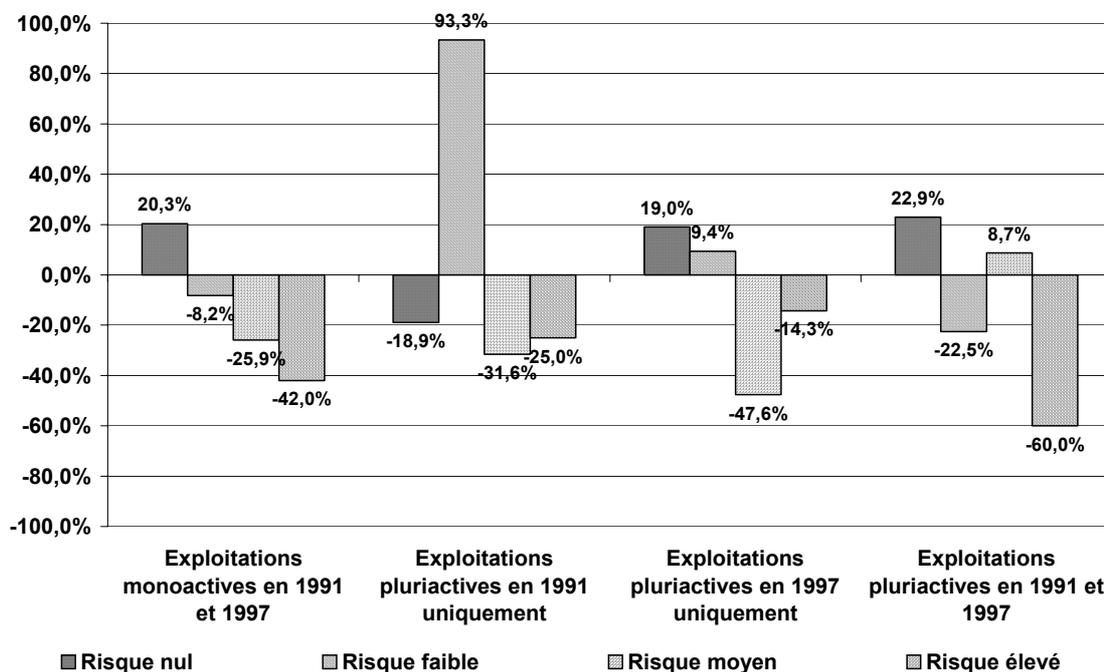
Tableau 4 - Typologie du risque financier (Moyennes 1991-1997)

	Exploitations monoactives en 1991 et 1997	Exploitations pluriactives en 1991 uniquement	Exploitations pluriactives en 1997 uniquement	Exploitations pluriactives en 1991 et 1997
Risque financier :				
- Nul	53,3%	46,9%	42,6%	50,9%
- Faible	23,1%	27,2%	32,9%	23,2%
- Moyen	18,4%	20,4%	18,1%	18,4%
- Elevé	5,3%	5,5%	6,4%	7,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : Panel RICA-Source fiscale 1991-1997 (résultats non extrapolés)

La prise en compte des évolutions des exploitations en terme de risque financier entre 1991 et 1997 selon le statut en matière d'emploi (*figure 1*) fait apparaître pour les "foyers monoactifs en 1991 et 1997" une amélioration sensible de leur position financière, dès lors que les effectifs présentant un risque faible, moyen et élevé régressent et que les effectifs des exploitations présentant un risque nul progressent au cours de la période considérée. Cette amélioration de la situation financière bénéficie également aux exploitations durablement concernées par la pluriactivité, puisque les effectifs des exploitations présentant un risque nul progressent et que les effectifs des exploitations présentant un risque financier élevé et faible se réduisent de manière drastique. Les exploitations dont le foyer est entré en pluriactivité entre 1991 et 1997, dont la situation financière initiale était plutôt dégradée, semblent avoir bénéficié d'une nette amélioration de leur position financière au cours de la période considérée. Les exploitations dont le foyer a cessé d'être pluriactif entre 1991 et 1997, qui avaient bénéficié d'une telle embellie dans un premier temps (Krebs, 2004), accusent finalement sur l'ensemble de la période étudiée une dégradation de leur position financière. La pluriactivité semble ainsi constituer un facteur propice à l'amélioration ou au rétablissement de la situation financière des exploitations.

Figure 1 - Evolution du risque financier entre 1991 et 1997 selon le statut en matière de pluriactivité



Au final, il apparaît que les préoccupations financières ne sont pas totalement absentes des décisions de travail des foyers d'agriculteurs. Des considérations financières peuvent justifier la fréquence plus élevée de la pluriactivité sur les exploitations positionnées en début de cycle de vie, lorsque l'exploitation doit faire face à d'importants besoins de financement liés à l'installation et à la modernisation de l'exploitation (tableau 1). Ces besoins importants en capitaux ne pouvant être couverts à partir des seules ressources financières internes dégagées par l'exploitation, il en résulte une généralisation du recours au financement bancaire. L'endettement élevé qui en résulte, qui peut s'avérer excessif pour certaines catégories d'exploitations – celles confrontées à des difficultés sectorielles par exemple – peut motiver leur entrée en pluriactivité, afin de percevoir un complément de ressources, nécessaire pour leur permettre de faire face à leurs obligations financières sans compromettre le niveau de vie familial. La décision d'entrée – ou de sa maintenir – en pluriactivité peut également s'insérer dans la stratégie de croissance de l'exploitation, en particulier en présence d'imperfections des marchés de capitaux, dès lors que la perception de revenus d'activité extérieure est de nature à agir sur les conditions d'accès à la ressource financière, tant au plan du financement interne qu'au plan du financement externe. Les décisions de travail des foyers d'agriculteurs demeurent toutefois fortement conditionnées par certaines caractéristiques structurelles de l'exploitation – comme l'orientation technico-économique –, qui peuvent rendre difficilement conciliable l'exercice simultané, par un même foyer, de deux activités professionnelles distinctes. C'est ce qui pourrait justifier la sortie de pluriactivité des "foyers pluriactifs en 1991 uniquement", en dépit de la détérioration sévère de leur position financière.

Cette dernière conclusion demeure toutefois à nuancer, du fait de la faiblesse des effectifs concernés par un tel changement de statut. L'approche descriptive se doit désormais d'être complétée par une analyse économétrique des décisions de financement, en tenant compte des trajectoires des foyers d'agriculteurs en matière de pluriactivité.

2. Pluriactivité et financement interne de l'exploitation

Il nous a semblé pertinent de mettre en premier lieu l'accent sur le financement interne de l'exploitation agricole. L'utilisation de données d'origine comptable nous a conduit à proposer un cadre d'analyse original, consistant en l'estimation d'équations dynamiques de prélèvements privés. Cette approche, inspirée de la littérature économiques relative aux comportements de consommation et d'épargne, se propose de tester économétriquement la sensibilité des comportements de prélèvements à un ensemble de facteurs explicatifs, en tenant explicitement compte des trajectoires individuelles des foyers d'agriculteurs en matière d'emploi entre 1991 et 1997. Les variables explicatives du montant des prélèvements courants – nets des apports familiaux – retenues sont le montant de ces prélèvements retardés d'une période, les résultats économiques courants et retardés de l'exploitation, la richesse nette en début de période, l'encours de dettes à court terme, ainsi que l'encours de dettes à long et moyen terme. Les résultats obtenus font apparaître des comportements de prélèvements différenciés selon la trajectoire individuelle du foyers d'agriculteur entre 1991 et 1997 (*tableau 5*).

Les comportements de prélèvements des "*foyers monoactifs en 1991 et 1997*", qui retirent l'essentiel de leurs revenus de l'exercice de l'activité agricole, semblent particulièrement sensibles aux évolutions de leur environnement conjoncturel. Cette vulnérabilité les incite à tenir compte, lors du partage de leur revenu agricole, des résultats courants de l'exploitation, mais également des résultats passés de cette dernière, impliquant un effet persistant des résultats de l'exploitation sur leurs décisions de prélèvements. Ces dernières sont de plus influencées négativement par les comportements de prélèvements passés, traduisant le fait que les montants prélevés d'autant plus faibles que les sommes ponctionnées sur le revenu agricole ont été importantes par le passé. Les montants prélevés ne semblent par contre pas influencés par la richesse nette – autrement dit par la capitalisation passée de l'exploitation–, ni par l'encours de dettes à long et moyen terme, ce qui signifie que le financement (passé) des investissements ne pèse pas sur le partage du revenu agricole. En revanche, les montants des prélèvements sont influencés positivement par l'encours de dettes à court terme, ce qui implique que le financement du cycle de production par le biais de crédits à court terme est de nature à libérer des fonds, qui peuvent être alloués au financement des besoins familiaux.

Tableau 5 - Résultats de l'estimation de l'équation dynamique de prélèvements

	Foyers monoactifs en 1991 et 1997	Foyers pluriactifs en 1991 uniquement	Foyers pluriactifs en 1997 uniquement	Foyers pluriactifs en 1991 et 1997	Ensemble des exploitations
Prélèvements privés ($t-1$)	-0,406*** (0,102)	0,071 (0,050)	-0,205*** (0,064)	-0,165 (0,128)	-0,186* (0,108)
Capacité d'autofinancement (t)	0,402*** (0,111)	0,154 (0,098)	-0,613*** (0,170)	0,499*** (0,140)	0,287** (0,134)
Capacité d'autofinancement ($t-1$)	0,325*** (0,078)	-0,064 (0,120)	0,253** (0,101)	0,196* (0,107)	0,250*** (0,085)
Capacité d'autofinancement ($t-2$)	0,132*** (0,034)	0,445*** (0,054)	0,041 (0,056)	0,045 (0,059)	0,100** (0,040)
Richesse nette (t)	0,034 (0,069)	0,165*** (0,055)	0,064 (0,044)	0,250** (0,126)	0,030 (0,064)
Encours de dettes à CT (t)	0,605*** (0,210)	0,347* (0,198)	0,643*** (0,103)	-0,413*** (0,118)	0,397 (0,242)
Encours de dettes à LMT (t)	0,092 (0,100)	-0,037 (0,089)	-0,181*** (0,067)	-0,330** (0,154)	0,019 (0,120)
Sargan	13,17	26,67	14,63	20,34	11,4
p-value	0,87	0,14	0,80	0,44	0,93
m ₁ (p-value)	0,01	0,00	0,00	0,00	0,00
m ₂ (p-value)	0,26	0,45	0,70	0,40	0,93

Source : Panel RICA-Source fiscale 1991-1997

Notes :

- *** significatif au seuil de 1 %, ** significatif au seuil de 5 %, * significatif au seuil de 10 %.
- Ecart types robustes entre parenthèses.
- Les modèles ont été estimés en différences premières par la Méthode des Moments Généralisés et incluent des indicatrices temporelles. La variable endogène retardée (en différences premières) a été instrumentée par ses propres retards (en niveaux), datées $t-3$ et $t-4$, les autres variables (en différences premières) étant instrumentés par leurs propres retards (en niveaux), datés $t-2$. Les résultats présentés sont ceux de la deuxième étape.

La perception de revenus d'activité extérieure tend à rendre les comportements des "foyers pluriactifs en 1991 et 1997" moins vulnérables aux évolutions conjoncturelles de leur environnement. La forte dimension temporelle, qui caractérisait les comportements des foyers durablement monoactifs, s'estompe dans le cas des foyers durablement pluriactifs. Leurs comportements de prélèvements ne subissent pas l'influence significative de leurs décisions passées de prélèvements et sont avant tout influencés par les résultats courants de l'exploitation – l'influence des résultats passés de l'exploitation étant fortement atténuée. Ces comportements sont désormais influencés positivement par la capitalisation passée de l'exploitation et subissent une influence très nettement négative des deux variables d'endettement. La sensibilité du partage du revenu agricole à l'encours de dettes à court terme et à l'encours de dettes à long et moyen terme traduit un vif arbitrage lors du partage du revenu agricole entre le financement des besoins familiaux et la volonté affichée par cette catégorie de foyers de privilégier le remboursement de leurs dettes contractées dans le cadre du financement de leur cycle de production et de leurs projets d'investissement.

Les résultats obtenus pour les foyers concernés par un changement de statut en matière d'emploi au cours de la période étudiée doivent être maniés avec plus de précaution, du fait de la relative faiblesse des effectifs concernés. Pour les "*foyers pluriactifs en 1991 uniquement*", la dimension temporelle est ainsi quasiment absente, puisque leurs comportements de prélèvements ne subissent pas d'influence significative des prélèvements passés et que l'influence des résultats présents et passés de l'exploitation est extrêmement réduite. Les comportements de prélèvements sont par contre assez fortement liés à la capitalisation passée, et dans une bien moindre mesure (coefficient positif, mais faiblement significatif), à l'encours de dettes à court terme. Le coefficient associé à l'encours de dettes à long et moyen terme est négatif, mais non significatif, impliquant une absence de sensibilité des comportements de prélèvements aux décisions passées d'investissement. Cela peut contribuer à expliquer la dégradation de la position financière observée pour cette catégorie d'exploitation, dès lors que les montants prélevés sont définis presque indépendamment des résultats de l'exploitation et que cette catégorie de foyer ne semble pas privilégier outre mesure le remboursement des dettes contractées. Pour les "*foyers pluriactifs en 1997 uniquement*", la dimension temporelle redevient plus marquée, puisque les prélèvements passés exercent une influence négative et très significative sur les comportements de prélèvements courants. L'influence des résultats courants de l'exploitation est également significative, mais négative, ce qui peut paraître *a priori* surprenant, mais cet effet négatif est toutefois contrebalancé par l'influence positive des résultats passés de l'exploitation. La richesse nette est sans influence déterminante sur les montants prélevés, à la différence des variables d'endettement. L'encours de dettes à court terme agit positivement et significativement sur les montants prélevés, l'encours de dettes à long et moyen terme négativement et significativement. Ces comportements peuvent expliquer le rétablissement de la position financière de ces exploitations, initialement particulièrement dégradée.

3. Pluriactivité et financement externe de l'exploitation

Une seconde alternative possible en matière d'analyse des relations que sont susceptibles d'entretenir le statut du foyer d'agriculteurs en matière d'emploi et le mode de financement de l'exploitation consiste à mettre l'accent sur le financement externe, en tenant explicitement compte des difficultés rencontrées par les exploitations dans leur accès à la ressource financière externe. La méthodologie retenue, inspirée de celle mise en œuvre dans une étude récente réalisée conjointement par la Banque de France et la Deutsche Bundesbank sur le financement des firmes industrielles françaises et allemandes (Sauvé et Scheuer, 1999), consiste en l'estimation d'équations dynamiques d'endettement, liant le taux d'endettement courant au taux d'endettement retardé, à la croissance de l'exploitation, à l'importance des garanties présentées, à la rentabilité de l'exploitation, au service de la dette et au coût du financement (Krebs, 2002)². La prise en compte des trajectoires individuelles en matière de pluriactivité peut être menée – comme précédemment – en opposant

² Le taux d'endettement est calculé en rapportant l'endettement total au total du passif du bilan. La croissance de l'exploitation est approximée par le taux de croissance du bilan, les garanties réelles présentées par l'exploitation par les immobilisations corporelles rapportées au total de l'actif du bilan, la rentabilité par la capacité d'autofinancement rapportée au chiffre d'affaire de l'exercice, le service de la dette par les annuités d'emprunts à LMT augmentée des charges financières à CT rapportées au produit brut et le coût du financement par le total des charges financières rapporté à l'endettement à court, moyen et long terme de l'exploitation.

d'abord les deux catégories de foyers non concernées par un changement de statut en matière d'emploi entre 1991 et 1997 (tableau 6).

Les comportements d'endettement des "foyers monoactifs en 1991 et 1997" subissent ainsi une influence positive et significative du taux d'endettement retardé (synonyme d'une très forte inertie des comportements d'endettement) et de la croissance de l'exploitation, négative et significative de la rentabilité de l'exploitation, du service de la dette et du coût du financement. L'importance des garanties présentées ne semble par contre pas affecter significativement les décisions d'endettement des foyers durablement monoactifs.

Tableau 6 : Résultats de l'estimation économétrique de l'équation dynamique d'endettement

	Foyers monoactifs en 1991 et 1997	Foyers pluriactifs en 1991 uniquement	Foyers pluriactifs en 1997 uniquement	Foyers pluriactifs en 1991 et 1997	Ensemble des exploitations
Taux d'endettement ($t-1$)	0,962*** (0,061)	0,700*** (0,228)	0,756*** (0,132)	0,832*** (0,101)	0,961*** (0,051)
Croissance (t)	0,096*** (0,018)	0,061*** (0,023)	0,106** (0,048)	0,147*** (0,019)	0,103*** (0,014)
Garanties (t)	0,054 (0,037)	-0,042 (0,137)	0,407*** (0,101)	0,100 (0,064)	0,083** (0,033)
Rentabilité (t)	-0,050*** (0,009)	-0,130*** (0,026)	-0,025 (0,027)	-0,075*** (0,017)	-0,059*** (0,009)
Service de la dette (t)	-0,057*** (0,017)	-0,353*** (0,091)	-0,141*** (0,054)	-0,05 (0,042)	-0,083*** (0,018)
Coût du financement (t)	-0,114*** (0,026)	-0,029 (0,019)	-0,042 (0,037)	-0,038 (0,030)	-0,076*** (0,025)
Sargan	10,3	4,1	8,1	5,1	10,4
p-value	0,11	0,67	0,23	0,53	0,11
m ₁ (p-value)	0,00	0,01	0,00	0,00	0,00
m ₂ (p-value)	0,80	0,33	0,43	0,21	0,06

Source : Panel RICA—Source fiscale 1991–1997

Notes :

- *** significatif au seuil de 1 %, ** significatif au seuil de 5 %, * significatif au seuil de 10 %.
- Ecart types robustes entre parenthèses.
- Tous les modèles ont été estimés en différences premières par la méthode des moments généralisés et incluent des indicatrices temporelles. La variable endogène retardée (en différences premières) a été instrumentée par ses propres retards (en niveaux), datés $t-3$ et $t-4$. Les résultats de la seconde étape sont reportés dans le tableau.

Dans le cas des "foyers pluriactifs en 1991 et 1997", l'inertie des comportements d'endettement demeure fortement significative, même si elle semble moins accentuée que celle observée pour leurs homologues monoactifs, ce qui peut s'expliquer par le plus fort dynamisme des foyers d'agriculteurs pluriactifs. L'endettement est en effet particulièrement sensible à la croissance de l'exploitation, le recours à l'endettement étant d'autant plus intensif que l'exploitation doit faire face à d'importants besoins en capitaux, liés au financement de sa croissance. Le recours à l'endettement des foyers pluriactifs tend cependant à être freiné lorsque l'exploitation est caractérisée par une rentabilité élevée, donnant naissance à une hiérarchie du financement, l'exploitation durablement pluriactive préférant se financer en priorité directement à partir des

résultats de l'exploitation avant d'envisager de contracter de nouvelles dettes financières. Cette catégorie d'exploitation ne semble pas confrontée outre mesure à des difficultés d'accès à la ressource financière externe, puisque les coefficients associés aux variables de garanties et de risque sont non significatifs, la perception de revenus d'activité extérieure par ces foyers étant de nature à leur permettre de supporter un endettement élevé sans risque excessif de défaillance. Enfin, à la différence de leurs homologues durablement monoactifs, l'endettement des foyers durablement pluriactifs n'affiche pas de sensibilité réelle au coût du financement.

Les comportements d'endettement des "*foyers pluriactifs en 1991 uniquement*" sont ainsi caractérisés par une inertie réduite, en dépit d'une faible sensibilité à la croissance de l'exploitation. Les choix financiers de ces foyers affichent par contre une sensibilité particulièrement importante à la rentabilité de l'exploitation, ce qui plaide en faveur d'une hiérarchie des sources de financement. Les décisions d'endettement ne subissent par contre pas d'influence significative des garanties présentées, mais sont par contre extrêmement sensibles au service de la dette, autrement dit au risque potentiel de défaillance de l'exploitation. Comme pour les "*foyers pluriactifs en 1991 et 1997*", le coût du financement ne semble pas exercer d'influence significative sur le mode de financement. Dans le cas des "*foyers pluriactifs en 1997 uniquement*", l'inertie des comportements d'endettement est également atténuée, comme d'ailleurs l'influence de la stratégie de croissance de l'exploitation. Les décisions financières de ces foyers ne semblent pas subir d'influence déterminante de la rentabilité, invalidant l'hypothèse de hiérarchie du financement pour ce sous-échantillon. Les exploitations concernées, tributaires du recours au crédit bancaire, semblent de plus confrontées à des difficultés d'accès à la ressource financière puisque l'influence du service de la dette est particulièrement nette et que l'endettement de cette catégorie d'exploitation est extrêmement sensible aux garanties présentées. A l'instar des autres catégories d'exploitations pluriactives, on ne note pas de sensibilité particulière au coût du financement.

Conclusion

Pour conclure, il convient d'insister sur les principales limites des travaux entrepris dans cette étude, qui sont pour l'essentiel inhérentes aux sources employées pour la construction de notre panel RICA–Source fiscale 1991-1997. La première limite concerne la population étudiée, puisque l'emploi des données comptables nous a conduit à écarter du champ de l'étude les exploitations non professionnelles relevant du champ de l'agriculture de complément, ainsi que les exploitations professionnelles de faible dimension. Le champ couvert par le panel a encore été rétréci par l'exclusion des exploitations organisées sous forme sociétaire – non prises en compte dans l'enquête fiscale de 1991 –, ce qui est de nature à sous-estimer le phénomène de la pluriactivité et introduire un biais dans nos analyses empiriques.

Le panel RICA–Source fiscale constitue, en dépit de ses lacunes, une source rare et incontournable de renouvellement des connaissances en matière de pluriactivité, du fait de la fiabilité des données que permet la mise en relation de l'information comptable et de l'information fiscale. Sa disponibilité nous ouvre également d'intéressantes perspectives de recherches futures. La voie de recherche la plus évidente concerne bien évidemment l'exploration sur données de panel des déterminants des décisions de participation à une activité extérieure, mais d'autres

pistes, relatives à la contribution des revenus extérieurs à la gestion du risque de revenu, ou encore à l'impact de la pluriactivité sur la croissance de l'exploitation sont également envisageables.

Références bibliographiques

- BUTAULT J.-P., DELAME N., KREBS S. et LEROUVILLOIS P. (1999).**- La pluriactivité : un correctif aux inégalités du revenu agricole, *Economie et Statistique*, N° 329-330, pp. 165-180
- COLSON F., CHATELLIER V. et BLOGOWSKI A. (1995).**- Pour mieux comprendre les difficultés financières des agriculteurs, *Agreste-Cahiers*, N° 23, pp. 3-8
- LASS D. A., FINDEIS J. L. et HALLBERG M. C. (1991).**- Factors Affecting the Supply of Off-Farm Labor: A Review of Empirical Evidence, in HALLBERG M. C., FINDEIS J. L. et LASS D. A. [Eds], *Multiple Job-holding among Farm Families*, Iowa State University Press, pp. 239-262
- OCDE (2001).**- Impact de la réforme de la Politique Agricole Commune sur l'emploi dans l'agriculture, Document de travail AGR/CA/APM(2001)10/FINAL, Comité de l'agriculture, Direction de l'alimentation, de l'agriculture et des pêcheries, 47 p.
- KREBS S. (2002).**- L'accès au crédit des exploitations agricole, *Synthèses*, N° 63, pp. 119-134
- KREBS S. (2004).**- Activités non agricoles et financement de l'exploitation agricole, Thèse de Doctorat, Université Nancy 2
- SAUVE A. et SCHEUER M. [Eds] (1999).**- Mode de financement des entreprises allemandes et françaises, Rapport de recherche commun de la Deutsche Bundesbank et de la Banque de France